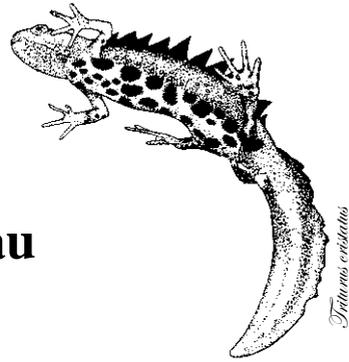


Les amphibiens du bocage manchot et les problèmes liés au remembrement



L'aménagement de nos cours d'eau est à l'origine de modifications et d'altérations irréversibles des biotopes de reproduction des amphibiens. En effet, le calibrage des rivières génère des berges trop abruptes pour la plupart des espèces et conduit à la destruction des zones naturellement inondables.

Or, si les zones humides ont souvent été objet de destruction pour des objectifs agricoles, d'autres milieux, tel le bocage, ont néanmoins créé de nouveaux sites intéressants avec les mares abreuvoirs par exemple. Ces lieux de ponte de substitution sont utilisés en Manche par les batraciens sylvicoles comme la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) ou le triton alpestre (*Triturus alpestris*), du moins lorsque le maillage de haies est préservé.

Hélas, suite au remembrement, ces animaux disparaissent à l'instar du rare triton marbré (*Triturus marmoratus*) qui est parfois remplacé par le triton crêté (*Triturus cristatus*), espèce préférant les milieux ouverts.

Cependant, l'arrachage des arbres est dans la majorité des cas accompagné du comblement des mares qui anéantit la batrachofaune dans son ensemble, représentée aussi par le crapaud commun (*Bufo bufo*), la rainette arboricole (*Hyla arborea*) et la grenouille verte (*Rana Kl.esculenta*).

Par extension, ce bouleversement de l'écosystème caractérisé par une tendance à l'assèchement du milieu touche également des espèces telles que la grenouille agile (*Rana dalmatina*) et la grenouille rousse (*Rana temporaria*) qui se reproduisent dans les dépressions peu profondes des prairies humides.

En fait, la suppression des mares et l'arasement des talus engendrent des effets très défavorables sur le cycle de l'eau et sur l'intensité du vent, provoquant une aridification à l'échelle microclimatique. En outre, l'évaporation importante est également liée à une diminution de l'ombrage (RAMADE, 1993).

Par ailleurs, la disparition des haies engendre la disparition des gîtes terrestres des amphibiens et la diminution du nombre de leurs proies constituées d'invertébrés.



En définitive, le remembrement s'inscrit dans une politique agricole basée sur un mode de culture intensif nuisible à la vie sauvage.

A ce sujet, les conclusions des experts du Conseil de l'Europe soulignent la gravité de la situation : « Les méthodes modernes de culture ont transformé de vastes régions de nos campagnes en monocultures. Certains paysages jadis constitués de petits champs séparés par des haies, des murs de pierre ou des fossés ont été convertis en immenses cultures. (...) Dans beaucoup de pays, les terres cultivées sont traitées avec des herbicides et des insecticides, ce qui ne laisse pas subsister grand chose pour maintenir la vie sauvage. (...) Par son « efficacité », l'agriculteur européen moderne génère aujourd'hui des excédents agricoles en tout genre. (...) Mais la Politique Agricole Commune de l'Union européenne ne prévoit pas d'utilisations des campagnes autres que l'agriculture, et omet en particulier de prendre en compte les besoins de la vie sauvage. (...) Une bonne part de cette évolution est irréversible, mais l'effet de certains changements pourrait être réduit ou inversé. Quoi qu'il en soit, les efforts en ce sens doivent intervenir le plus rapidement possible, car le déclin des espèces est déjà bien entamé. » (LANGTON & BURTON, 1997).

Cet alarmant constat est d'ailleurs confirmé dans le *Livre rouge de la faune menacée en France* édité par le Muséum National d'Histoire Naturelle où les spécialistes affirment que les amphibiens forment sans doute l'une des classes les plus menacées du règne animal. Le diagnostic batrachologique précise que sur les trente deux espèces françaises, dix huit sont menacées à des degrés divers. En fait, presque toutes méritent une surveillance particulière car elles sont fragiles et occupent des habitats vulnérables (HAFFNER, 1994).

Ainsi, le bocage jadis milieu de substitution garantissant la préservation du patrimoine naturel est-il aujourd'hui altéré par le remembrement agricole et les modes de production intensifs, au détriment de la biocénose.

Mickaël BARRIOZ

Bibliographie

HAFFNER P. 1994 – les Amphibiens. In **Maurin H.** (coord.), *Inventaire de la faune menacée en France-Le Livre rouge*. Muséum National d'Histoire Naturelle. Nathan 75-87.

LANGTON T. & BURTON A. 1997 - Amphibiens et reptiles- La sauvegarde des espèces et des habitats par la gestion. *Série aménagement et gestion* 4, Ed. du Conseil de l'Europe, 100 p.

RAMADE F. 1993 – Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et de sciences de l'environnement. Ediscience international, 823 p.

Cet article a été publié dans notre revue *L'Argiope* que nous éditons à raison de 3 numéros par an, dont un double.



C'est un bulletin trimestriel qui publie en priorité le résultat de recherches naturalistes dans le département de la Manche, mais aussi des articles de société (l'homme et la nature), le bilan de nos activités diverses, les comptes-rendus de réunion de bureau...

Pour être au courant de toutes nos publications, avoir *L'Argiope* en main et soutenir l'association Manche-Nature dans sa lutte pour la protection de la biodiversité, vous pouvez vous abonner et même adhérer !

Voir notre site Internet Manche-Nature.fr
à la page [Adhésion et abonnement](#)

Merci



Association d'étude et de protection de la nature

Agréée au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement
83, rue Geoffroy-de-Montbray – 50200 COUTANCES
Tél : 02 33 46 04 92
manche-nature@orange.fr – <http://manche-nature.fr/>